

7 juin 1995 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les relations franco-libanaises, l'aide de la France pour la reconstruction du Liban, le processus de paix au Proche-Orient et les relations entre le Liban et l'Union européenne, Paris le 7 juin 1995.

Monsieur le Président,

- Mesdames et messieurs les ministres,

- Mesdames,

- Messieurs,

- En vous accueillant, monsieur le Président, à Paris en ce jour, alors que je commence mon mandat, accompagné d'une délégation d'éminentes personnalités ministérielles reflétant la diversité des communautés du Liban, j'ai voulu marquer, à travers votre personne, monsieur le Président de la République, l'importance que j'attache, que la France attache avec "le Liban qu'elle connaît, qu'elle estime et qu'elle aime", comme le déclarait le Général de Gaulle en recevant votre prédécesseur, le Président Charles Helou, en mai 1965.

- A trente ans de différence, cet accueil, malgré les péripéties, les drames, les épreuves qu'a connu votre pays, est le symbole de la continuité de l'amitié qui unit la France et le pays des cèdres.

- Cet attachement est né, bien sûr, des liens qui se sont tissés entre nous, progressivement, au cours des siècles et qui ont donné naissance à cette vitalité et à ce rayonnement de la francophonie sur votre terre, illustrés par tant de grands écrivains libanais qui continuent d'enrichir notre langue. Elle fait partie de notre patrimoine commun et elle contribue à entretenir la force de nos relations.

Cet attachement particulier de la France et de son peuple pour votre pays tient aussi, alors que le monde est aujourd'hui déchiré par les conflits ethniques ou religieux, au fait que le Liban constitue et a vocation à constituer un exemple remarquable dans le monde, et notamment au Proche et au Moyen-Orient d'une nation où, au travers d'un dialogue parfois délicat mais permanent, des citoyens de confessions différentes reconstruisent ensemble leur nation alors que la sécurité règne désormais sur la plus grande partie de votre pays. Cet exemple est d'autant plus significatif qu'il se situe après 18 ans de guerre, de déchirements, au cours desquels pourtant la nation libanaise n'a jamais perdu ni son espoir, ni son identité.

- Aujourd'hui il vous appartient de faire en sorte que toutes les communautés, sans exception, se sentent pleinement parties prenantes à l'édification du Liban nouveau, à la reconstruction de son Etat et de ses institutions militaires, judiciaires, administratives, éducatives, sanitaires, mais aussi de son économie afin de permettre le retour de tous ceux qui ont quitté le Liban pendant la guerre et se doivent - notamment ceux qui sont en Europe occidentale - de contribuer aujourd'hui à la reconstruction. Cette reconstruction ne saurait pleinement s'accomplir sans renforcement des libertés publiques et aussi des valeurs démocratiques auxquelles tous les Libanais, comme nous-mêmes, sont profondément attachés. Mais la tâche est d'autant plus rude que l'Etat libanais ne peut toujours pas exercer sa souveraineté sur une partie de son territoire. Dans cet effort de

reconstruction mené par M. Rafic Hariri et son gouvernement, vous le savez, monsieur le Président, la France vous a apporté son concours et est disposée à l'intensifier dans une relation de partenariat et d'échanges, en tissant des liens nouveaux ou en renforçant ceux qui existent entre vos institutions et les siennes.\

Mais la stabilité et la prospérité du Liban sont également tributaires de la paix dans la région. Le processus de paix qui a connu des développements historiques avec les accords israélo-palestinien et israélo-jordanien doit être approfondi et sauvegardé. La France espère que des progrès seront bientôt accomplis dans les négociations israélo-libanaises et israélo-syriennes. Nous estimons en effet que la paix ne sera établie au Proche-Orient que si elle est juste et globale. Pour le Liban, cela signifie, conformément à la résolution 425 du Conseil de sécurité, la récupération de son territoire dans son intégralité. C'est pourquoi, attaché à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Liban, notre pays n'a cessé de se faire l'ardent défenseur de cette résolution du Conseil de Sécurité, tant auprès des Nations unies que de ses partenaires européens.\

Comme elle l'a entrepris depuis le début de sa présidence de l'Union européenne, la France veut favoriser un resserrement des rapports entre votre pays et notre continent pour que le Liban conserve ce rôle de passerelle entre l'Europe et le monde arabe. Elle veillera notamment à ce que l'accord d'association qui devrait être négocié au cours de l'année à venir constitue la base d'une relation économique durable. Elle souhaite que votre pays, par sa présence à la conférence euro-méditerranéenne de Barcelone - que vous avez bien voulu me confirmer, ce dont je me réjouis - apporte une contribution originale à ce rapprochement que nous voulons réussir entre les pays de l'Union européenne et leurs partenaires de la Méditerranée.

- Au delà, nous espérons que le Liban redeviendra très vite ce foyer de rayonnement dans une région qui aura retrouvé la paix, où la France et l'Europe se doivent non seulement d'être présentes, mais surtout d'assumer pleinement leurs responsabilités.

- Je lève mon verre en l'honneur de Son Excellence, M. Elias Hraoui, président de la République libanaise, en l'honneur des hautes personnalités qui vous accompagnent et, bien sûr, et surtout, en l'honneur du Liban cher au coeur de la France.\